



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Ardenne Métropole va désormais pouvoir bénéficier d'un contrat local de santé. Son but : améliorer la qualité de vie des habitants.

ÉDITO

Santé !

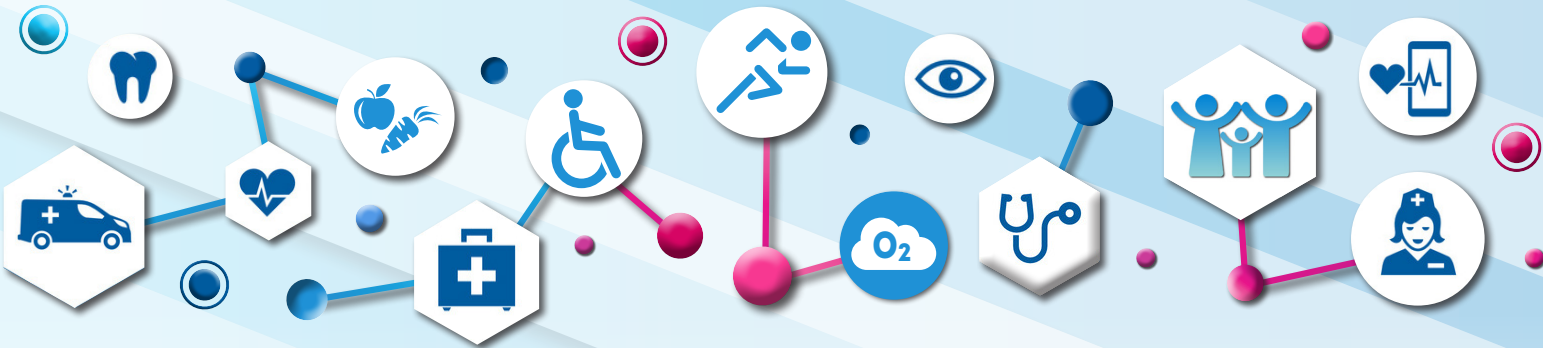
Le 7 octobre, l'Agence régionale de santé Grand Est et Ardenne Métropole ont signé un Contrat local de santé. Ce document est capital : c'est en effet autour de ce contrat que nous allons pouvoir travailler à améliorer l'offre de soins qui vous est proposée sur le territoire communautaire.

L'étape que nous venons de franchir nous concerne donc tous et va désormais nous permettre d'œuvrer sur des dossiers concrets : développement de la télémédecine, accueil d'un plus grand nombre d'internes belges dans nos hôpitaux, organisation d'un forum annuel de santé ouvert à tous, aménagement d'espaces publics sans tabac, renforcement du repérage de l'habitat indigne, lutte contre les espèces invasives et nuisibles à notre santé, amélioration de l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité... Autant de propositions (il en existe une cinquantaine au total...) dont nous allons pouvoir nous servir pour parfaire l'offre de soins existante.

Le fait qu'Ardenne Métropole puisse désormais travailler dans le domaine de la santé est en lui-même significatif : au plus près de la réalité du terrain, les collectivités locales sont indéniablement les mieux placées pour savoir ce qui fonctionne... et ce qui ne fonctionne pas, qu'il s'agisse de la répartition géographique des médecins généralistes ou du nombre de spécialistes (pédiatres, ophtalmologues...). C'est dans le même esprit que notre communauté d'agglomération soutient ou a financièrement soutenu les projets de création de maisons médicales pluridisciplinaires, comme celles ouvertes récemment à Nouvion-sur-Meuse, Flize ou Prix-lès-Mézières. Notre santé est notre bien le plus précieux. C'est ensemble que nous parviendrons à nous doter de tous les moyens nécessaires à sa préservation.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Église
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Franchéval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poursu-aux-Bois
Poursu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tourmes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq



Un Contrat local de santé pour Ardenne Métropole

L'Agence régionale de santé et Ardenne Métropole ont procédé le lundi 7 octobre à la signature d'un Contrat local de santé (CLS). Objectifs : optimiser le parcours de santé, améliorer les indicateurs de l'état de santé et la qualité de vie des habitants du territoire communautaire.

La signature de ce Contrat local de santé constitue l'aboutissement d'un processus marqué par un diagnostic complet sur les forces et faiblesses du système de santé local.

C'est le point de départ d'une série d'actions concrètes destinées à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et à mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.

Le lancement de la démarche

CLS d'Ardenne Métropole s'est effectué en 2017 et a eu pour premier effet l'établissement d'un diagnostic local de santé, cofinancé par l'État, Ardenne Métropole et l'Europe (voir ci-dessous).

Durant toute l'année 2018, via des entretiens, des enquêtes et un questionnaire proposé sur internet, plusieurs groupes de travail ont analysé le système de santé existant sur le territoire communautaire.

Trois enjeux majeurs se sont dégagés :

- ◆ la démographie et l'inégale répartition des professionnels de santé ;
- ◆ l'accès aux soins au regard du vieillissement et de la précarisation de la population ;
- ◆ la prévention au regard des indicateurs en matière d'espérance de vie, d'affections longue durée et de morbidité.

Diagnostic : du bon et du moins bon

La signature de ce CLS a été précédée par une longue phase de diagnostic : quels sont les points forts et les points faibles du système de santé existant actuellement à l'échelle d'Ardenne Métropole ? Parmi les différentes données collectées, certaines vont dans le bon sens, d'autres moins... Quelques exemples.

Positif

- ◆ Bon taux de dépistage des cancers du colon ou du sein
- ◆ Relativement peu d'insuffisances cardiaques
- ◆ 9,72 médecins généralistes pour 10.000 habitants (densité Grand Est 9,45)
- ◆ Bonne implantation et dynamisme des services de protection maternelle et infantile
- ◆ 12,67 infirmiers pour 10.000 habitants (densité Grand Est 11,38)
- ◆ Offre de soins paramédicaux encourageante (ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures...)



Négatif

- ◆ Nombre significatif de tumeurs malignes, de diabète et d'hypertension
- ◆ Espérance de vie à la naissance inférieure à la moyenne nationale
 - ◆ Fortes problématiques liées au tabagisme et à l'alcoolisme
 - ◆ Manque d'ophtalmologistes, de dentistes, de sages-femmes, de pédiatres
- ◆ Difficulté de recrutement des hôpitaux
- ◆ Trop peu de maisons de santé pluri disciplinaires



Du concret

La restitution de ce travail s'est déroulée début 2019 et a abouti à l'élaboration d'un programme d'actions établi en collaboration avec l'ensemble des partenaires autour de trois axes.

1 - Consolider l'offre de soins

Ce volet pourra se traduire par l'augmentation du nombre de médecins libéraux maîtres de stage, un meilleur accès aux premiers recours, l'amélioration des conditions d'accueil des internes de médecine, la promotion des coopérations interprofessionnelles dans le champ ambulatoire, le développement de la télémédecine, l'aide à l'installation de nouveaux professionnels ou l'accent apporté à la coopération transfrontalière.

2 - Promouvoir la santé

Cela passera par l'amélioration de l'info sur l'offre de santé, la promotion des activités physiques, un travail de prévention des



conduites addictives, le soutien aux familles, l'aide à la parentalité, la promotion d'une alimentation saine et de la santé bucco-dentaire, l'aide au maintien à domicile des seniors, le renforcement du lien ville/hôpital, l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap ou des usagers des structures à vocation sociale.

3 - La santé environnementale

Cet axe prévoit là encore de nombreuses actions : sensibilisation aux impacts en santé des politiques publiques, renforcement

de l'articulation entre transports, promotion de l'offre de soins et offre de qualité de l'air, poursuite des actions de lutte contre la pollution de l'eau et des sols, renforcement des mesures contre l'habitat dégradé.

Un 4^{ème} axe est en cours d'élaboration au niveau départemental et concerne la santé mentale. Il correspond à la déclinaison locale du Projet territorial de santé mentale (PTSM) et sera intégré ultérieurement au CLS, par avenant.

Des actions déjà engagées

Ardenne Métropole n'a pas attendu de signer ce contrat pour intervenir dans le domaine de la santé. C'est notamment le cas au travers de l'aide apportée à l'ouverture de maisons de santé privées. À ce jour, l'agglomération a participé financièrement à la création de maisons de santé avec les pôles de Nouvion-sur-Meuse (ouvert en 2017), Flize et Prix-lès-Mézières (ouverts en janvier dernier et inaugurés en septembre).

D'autres projets sont dans les tuyaux : Ardenne Métropole porte le dossier de la maison de santé pluri professionnelle de Tournes (ouverture prévue en 2021) et devrait logiquement intervenir dans un dossier similaire, cette fois sur Sedan (ouverture prévue fin 2021).



Les maisons de santé de Nouvion-sur-Meuse ① (ouverte en 2017), de Flize ② et Prix-lès-Mézières ③ (ouvertes en janvier dernier et inaugurées en septembre).

2 ARRÊTS DESSERVIS 72 FOIS PAR JOUR :
Campus Sup Ardenne (ligne 2C) et Moulin Leblanc (lignes 2 et 8)

73 départs par jour vers Gare Centrale,
Nevers et La Francheville

CAMPUS SUP ARDENNE

AVEC LES BUS TAC



Le bon réflexe "conteneur à verre" !

9 kg par ardennais et par an d'emballages en verre sont encore jetés dans les ordures ménagères (bouteilles, pots, bocaux, flacons...) et enfouis alors qu'ils devraient être jetés dans les conteneurs à verre afin d'être recyclés.

Une action de sensibilisation est menée sur les communes du territoire d'Ardenne Métropole abordant les conséquences économiques et les enjeux écologiques du tri des emballages en verre.

J'y gagne en faisant le bon geste !

Le recyclage des emballages en verre, déposés dans les conteneurs à verre, revient à 35 € par tonne alors que jetés dans les ordures ménagères, ils seront enfouis et coûteront 180 € par tonne, c'est-à-dire plus de 5 fois plus cher ! Une sacrée différence qui incite à réfléchir avant de mettre des emballages en verre dans le bac destiné aux ordures ménagères.

Le verre se recycle à l'infini !

Face à ce constat, Ardenne Métropole et Valodea (syndicat de traitement des déchets ardennais) mènent une action de sensibilisation visant à améliorer le geste de tri du verre. Jusqu'en janvier 2020, les agents en charge de la collecte accrocheront sur les bacs d'ordures ménagères et de la collecte sélective qui contiennent des emballages en verre un message avec une double information : "la présence d'emballages en verre a été constatée dans vos poubelles" d'une part et un message pédagogique sur le tri des emballages en verre d'autre part car rappelons-le : les emballages en verre sont recyclables à 100 % et à l'infini !

Triez comme jamais !

Avec 450 conteneurs à verre sur le territoire, il y en a toujours un près de chez vous. Alors, en allant faire une course en ville, déposer les enfants à l'école ou au sport : on dépose ses emballages en verre dans les conteneurs à verre ! En triant vos déchets, vous leur offrez une nouvelle vie puisqu'ils seront recyclés et vous participez à la préservation des ressources de la planète. Un geste rapide, simple, citoyen et écologique !



Plus d'infos : Service Prévention et
Collecte des Déchets 0800 29 83 55

**avec Ardenne Métropole
jetons moins, trions ce qu'il reste !**

Portail abonnés service de l'eau

Pour vous faciliter la vie, Ardenne Métropole vous propose désormais un espace personnel en ligne avec de nombreux services pour gérer et suivre votre abonnement au service de l'eau : historique de vos consommations, consultation et paiement en ligne de vos factures, visualisation de votre contrat, transmission de vos relevés de compteurs... Coupure d'eau, travaux : soyez également prévenu par mail ou par sms. Lors de votre première connexion, munissez-vous de votre votre facture et laissez-vous guider sur ce site sécurisé, intuitif et dynamique : <https://abonnes-eau.ardenne-metropole.fr>

Les Trophées des entreprises 4^{ème} édition

Avec "Les trophées des entreprises", Ardenne Métropole valorise les entreprises du territoire qui se sont distinguées dans l'année par leur réussite et leur dynamisme.

Cette 4^{ème} édition est ouverte à toutes les entreprises implantées sur le territoire d'Ardenne Métropole. Elles peuvent concourir dans l'une des sept catégories proposées :

- ◆ jeune entreprise,
- ◆ innovation,
- ◆ export,
- ◆ reprise,
- ◆ dynamisme commercial,
- ◆ mutation/diversification,
- ◆ environnement (nouveau 2020).

Le jury remettra également un prix "coup de cœur" qui récompensera l'entreprise remarquée unanimement parmi les candidats.

Les candidatures sont à retourner avant le 10 janvier 2020 et la cérémonie de remise des prix aura lieu le 7 février 2020.

Infos et retrait des dossiers de participation :
03 24 57 83 14 - commerce@ardenne-metropole.fr
www.ardenne-metropole.fr



Festival Interbibly Littératures nomades

5^{ème} édition du festival littéraire itinérant "Littératures nomades" organisé par Interbibly du 15 au 30 novembre. À cette occasion, la médiathèque Voyelles à Charleville-Mézières vous invite à rencontrer deux écrivains.

Samedi 16 novembre à 18 h 30

Didier Daeninckx, auteur phare de la scène du polar français.

Samedi 30 novembre à 18 h

Jean-Marc Durou, photographe et écrivain
Exposition de photographies "Émotions sahariennes" du 5 novembre au 3 décembre.

Programme complet des rencontres d'auteurs sur la région Grand Est disponible à la médiathèque Voyelles ou sur www.interbibly.fr

